

la Terrasse, cette promenade ferait à la ville de Québec une élégante ceinture de cinq milles environ.

Le rapport, présenté aux ministres dans l'audience du 13 février, recommandait à la sollicitude du gouvernement canadien la création de ce parc, du *Campo santo* de Québec.

Le gouvernement accueillit avec grande bienveillance les délégués. Dans des entrevues subséquentes, M. le premier ministre assura le président du comité exécutif que le gouvernement acceptait le projet des fêtes nationales du centenaire, et qu'une somme d'au moins \$300,000 serait votée pour en défrayer les dépenses. Une commission spéciale serait nommée par le gouvernement lui-même pour le représenter dans le bureau d'organisation.

Mais Sir Wilfrid Laurier était appelé à Londres; il lui était impossible de faire voter avant son départ une législation spéciale pour l'organisation des fêtes et pour l'octroi des subsides; ce n'est qu'à la session de l'automne de 1907 que cette législation pourrait être soumise aux Chambres; il recommandait donc au comité exécutif de reporter à 1909 la célébration des fêtes du centenaire, cette célébration devant coïncider avec l'inauguration du pont de Québec.

Le comité crut devoir se rendre au désir du premier ministre, et les fêtes du troisième centenaire furent fixées à 1909. Le 23 avril 1907, M. Fielding, ministre des finances, déclarait à la Chambre des députés, en l'absence de Sir Wilfrid Laurier parti pour l'Europe, que le gouvernement reconnaissait toute l'opportunité des fêtes de Québec, et qu'un projet de loi et de subsides serait soumis à son approbation pendant la prochaine session.